

# DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE POUR L'EXERCICE 2023

*Annexe de la délibération n° 2023-FIN-01-01 du 2 Février 2023*

# DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE POUR L'EXERCICE 2023

*Conseil municipal du 2 Février 2023*



# Information

*Le présent document est une anticipation des éléments comptables de l'exercice 2022.*

*Ce document vise à présenter les grandes masses et les orientations budgétaires de l'exercice 2023.*

*D'autres éléments ou compléments seront présentés lors de la commission Finances du 1er mars 2023 en vue du conseil municipal du 9 mars 2023, date à laquelle sera voté le budget primitif.*

# Codes services du budget principal

*Diverses annexes font apparaître des codes services. En voici la liste :*

1001 URBANISME	1313 LOCATION DIVERS BATIMENTS PARTICULIERS	1701 RESTAURANT SCOLAIRE
1102 ÉCLAIRAGE PUBLIC	1401 ESPACES VERTS	1703 ÉCOLE MATERNELLE
1103 PRODUCTION ÉLECTRICITÉ	1402 TERRAINS DE SPORTS	1704 ÉCOLE PRIMAIRE
1151 COMMUNICATION	1501 VIE ASSOCIATIVE	1705 ÉCOLE PRIVEE
1152 ANIMATIONS ET FÊTES	1502 MÉDIATHÈQUE L'INTERLUDE	1707 TEMPS DU MIDI
1201 SECRÉTARIAT	1504 ÉQUIPEMENTS SPORTIFS	1709 CHÂTEAU DES MOMES - ÉTUDE
1202 CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ	1505 JARDINS FAMILIAUX	1804 AFFAIRES SOCIALES - PERSONNES ÂGÉES
1203 LOCAUX PARAMEDICAUX CMS	1506 ANIMATIONS CULTURELLES	1821 COORDINATION PETITE ENFANCE
1301 COORDINATION CTM	1601 COORDINATION ENFANCE JEUNESSE	1822 RAM
1302 VOIRIE	1602 JEUNESSE ANIMATION ANNUELLE	1823 HALTE-GARDERIE LES P'TITS PIEDS
1303 SALLE POLYVALENTE	1603 JEUNESSE ÉTÉ	1901 DÉCHETS
1304 SALLES DES FÊTES	1604 JEUNESSE PETITES VACANCES	1905 EAUX PLUVIALES
1305 TOUS BÂTIMENTS	1621 MERCREDIS LOISIRS	1906 EAU - ASSAINISSEMENT / TRANSF. AGGLO
1307 SALLE DES ROSSIERS	1622 CLSH JUILLET	1921 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
1310 ESPACE DU MAINE	1628 CLSH PETITES VACANCES	2001 ADMINISTRATION GÉNÉRALE
1312 HYGIÈNE ET ENTRETIEN LOCAUX		

## I – 1 – Les éléments de contexte liés au projet de loi de finances pour 2023 <sup>(1/3)</sup>

- une inflation estimée à 4,3% en loi de finances. Pour mémoire, l'inflation en zone euro a été de 8% en 2022 et serait de 4,6% en 2023.
- Prévisions de croissance en PIB : + 1% en 2023 contre 2,6% en 2022, 6,8% en 2021 et -8% en 2020.
- En zone euro, la croissance est estimée à +1,5% en 2023

## I – 1 – Les éléments de contexte liés au projet de loi de finances pour 2023 <sup>(2/3)</sup>

### Situation économique en France liée à la crise sanitaire

- Inflation : une diminution par rapport à 2022, notamment fin 2023, y compris sur l'énergie . Pour mémoire, taux d'inflation 2021 : +2,1%; 2022: +5,8% et +4,7% en 2023
- Déficit en points de PIB : - 5% en 2023; -5% en 2022 et -8,2% en 2021 (déficit budgétaire prévu de 165 Mds€ !). Le PIB de la France en 2022 s'est établi à 2 700 Milliards
- Le ratio d'endettement atteindrait 111,2% du PIB en 2023 contre 111,5 % en 2022
- des taux d'intérêts à surveiller, qui continueraient à progresser malgré la baisse légère attendue de l'inflation.....
- Chômage : 7,9% en 2021; 7,3% en 2022; 7,6% en 2023
- Le budget de l'Etat : 350 milliards en R / 500 Milliards en D

## I – 1 – Les éléments de contexte liés au projet de loi de finances pour 2022 (3/3)

### Principales mesures du projet de loi de finances pour 2023 applicables à la commune

- L'enveloppe de DGF est légèrement augmentée de 320 M€ dont +200M€ pour la DSR, soit +10,7%
- Fonds verts de 2 milliards€ (500 millions de crédits de paiement en 2023)
- Maintien des concours de l'État notamment DETR et DSIL
- Automatisation généralisée du FCTVA en 2023 (16,404%)
- Filet de sécurité d'environ 2 milliards pour les collectivités
- Bouclier tarifaire de 15% (4% en 2022) : coût d'environ 15 milliards
- Baisse des DMTO d'environ 10%
- Suppression de la CVAE sur 2 ans (attention à la perte d'autonomie et de dynamique fiscale en lien avec le territoire : il n'y a « presque » plus que les propriétaires qui paient l'impôt local)

## I – 2 – Les éléments de contexte locaux (1/2)

### Analyse financière demandée à la DDFIP

- La commune a sollicité M. CARABIN, afin qu'il intègre les exercices 2020 et 2021 à l'analyse financière de la commune de 2020 sur les exercices 2015 à 2019. Retour attendu au 1er trimestre 2023.

## I – 2 – Les éléments de contexte locaux (2/2)

### Flux financiers entre la commune et Laval Agglomération

- l'attribution de compensation maintenue à 105 000 € comme en 2022
- prévision du même montant de DSC qu'en 2022, soit 37 000 €
- Remboursement à la commune par Laval Agglo des frais de fonctionnement de l'Espace du Maine pour les compétences transférées
- Remboursement à la commune par Laval Agglo des frais de fonctionnement du terrain de football synthétique.
- fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC). Hypothèse d'un maintien à 74 000 €
- Pas de transfert de compétences envisagés en 2023.

## I – 3 – Les résultats de l'exercice 2022 (1/3)

Il est estimé le résultat de clôture suivant sachant qu'il reste à effectuer d'éventuelles écritures de régularisation dans la cadre du rapprochement comptable avec la trésorerie, d'ici mars 2023 :

BUDGET PRINCIPAL	Section de fonctionnement		Section d'investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations de l'exercice	4 584 507,91€	4 876 594,47 €	1 263 144,31€	2 013 561,15 €
<b>Résultat de l'exercice 2022</b>		<b>292 086,56 €</b>		<b>750 416,84 €</b>
Résultats 2021 reportés		€		<b>513 913,14 €</b>
<b>Résultats de clôture</b>		<b>292 086,56 €</b>		<b>1 264 329,98 €</b>

Le résultat de fonctionnement sera affecté en investissement et devra en priorité couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.

Le résultat d'investissement, puisque positif, sera inscrit en recettes d'investissement.

## I – 3 – Les résultats de l'exercice 2022 (2/3)

### État des restes à réaliser 2022 repris au BP 2023

- Cf. annexe 1
- Les restes à réaliser, déterminés à partir de la comptabilité d'engagement de la collectivité, correspondent :
  - aux dépenses engagées non mandatées au 31 décembre de l'exercice ;
  - aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre de recettes.

<i>Montant des RAR 2022</i>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Fonctionnement	€	€
Investissement	529 188€	7 111€
<b>TOTAL</b>	<b>529 188€</b>	<b>7 111€</b>

## I – 3 – Les résultats de l'exercice 2022 (3/3)

### Besoin de financement estimé de la section d'investissement

Résultat de clôture de la section d'investissement (a)	+1 264 330 €
Restes à réaliser 2022 en dépenses d'investissement (b)	- 529 188 €
Restes à réaliser 2022 en recettes d'investissement (c)	+7 111 €
<b>BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION [(a)+(b)+(c)]</b>	<b>+742 253 €</b>

Le solde de l'opération étant positif, il n'existe pas de besoin de financement de la section d'investissement.

## I – 4 – Objectifs pour 2023

- Maintien des subventions aux associations
- Volonté d'investir (hors RAR) notamment dans :
  - le domaine sportif (filet séparation courts de tennis salle des Rosiers/ complexe)
  - la modernisation de l'éclairage public
  - la restructuration de l'école (parking/Moe)
  - Cadre de vie et commerces (St Siméon/îlot des sources/Beausoleil/cimetière)
  - Des matériels efficaces pour les collaborateurs (matériels/véhicules et engins ST)
  - CMS (étude secrétariat/rafraichissement)
  - Divers matériels/travaux/logiciel pour l'enfance/jeunesse/scolaire/communication
  - Lancement du multi accueil

## **I – 5 – Orientations en termes de recettes de fonctionnement (1/2)**

### **Impôts locaux et dotations : modification des périmètres**

- Cf. annexe 2
- Augmentation de l'assiette des bases fiscales locatives en fonction de l'inflation (loi de Finances pour 2023) et maintien des taux d'imposition pour un produit attendu de 2 176 000 € (contre 2 056 000 € au CA 2022).
- Hypothèse d'une stabilité globale des dotations d'État par rapport à 2022
- Perception de la taxe sur les paris hippiques (stabilité estimée à 37.000 € en 2023)

## **I – 5 – Orientations en termes de recettes de fonctionnement (2/2)**

### **Ressources domaniales et produits des services**

- Diminution des revenus des immeubles loués à des professionnels ou des particuliers malgré la revalorisation des indices de location et augmentation du loyer du presbytère. Fin de la location par la poste (12 430 €/an), de la location de la boulangerie (20 753€/an), notaire (15 690€/an) – 35 594€/ 1 an.
- Hausse des recettes des services périscolaires et extrascolaires par rapport à 2022, +3%
- Centre de santé : hypothèse de recettes avec 1,70 ETP de médecins sur l'année 2023, même si 1 ETP supplémentaire sera une nouvelle fois recherché.

## I – 6 – Orientations en termes de dépenses de fonctionnement (1/7)

### Charges à caractère général

- Poursuite de l'effort de recherches d'économie de dépenses de fonctionnement sur tous les services et notamment par la sobriété énergétique.
- Modification de certains périmètres notamment sur la partie technique en année pleine (espaces verts).

Il est prévu un montant de charges à caractère général de 1 050 000 €, soit une hausse des dépenses de fonctionnement d'environ 50 000 € (+5 %) par rapport aux prévisions 2022 en tenant surtout compte du coût de l'énergie anticipé à +30%.

## I – 6 – Orientations en termes de dépenses de fonctionnement (2/7)

### Charges à caractère général – Focus sur les 3 plus grosses sources d'économies

Services	BP 2022	BP 2023	Différence	Évol. en %
1401 Espaces verts *	90 410 €	68 750 €	- 21 660 €	-23,95 %
2001 Administration générale **	84 180 €	62 950 €	- 21 230 €	- 25,21 %
1201 secrétariat	47 786 €	40 150 €	- 7 636 €	- 15,97 %
* Notamment diminution de prestation d'entretien ** changement d'imputation des taxes foncières				

Sur ces 3 services, il est envisagé une diminution des dépenses de – 50 526 €.

## I – 6 – Orientations en termes de dépenses de fonctionnement (3/7)

### Charges à caractère général – Focus sur les 3 principales augmentations

Services	BP 2022	BP 2023	Différence	Évol. en %
1303 Salle polyvalente	33 100 €	60 850 €	27 750 €	83,83 %
1305 Tous bâtiments	57 300 €	74 800 €	17 500 €	30,54 %
1302 Voirie	70 806 €	79 000 €	8 194 €	11,57 %

Sur ces 3 services, il est envisagé une augmentation des dépenses d'environ 53 444 €.

## I – 6 – Orientations en termes de dépenses de fonctionnement (4/7)

**Charges à caractère général – Focus sur les évolutions des inscriptions budgétaires des différents services**

<b>Nombre de services ayant une inscription budgétaire plus élevée en 2023 qu'en 2022</b>	<b>Nombre de services ayant une inscription budgétaire plus faible en 2023 qu'en 2022</b>	<b>Nombre de services ayant une inscription budgétaire égale à celle de 2022</b>
13	27	6

## **I – 6 – Orientations en termes de dépenses de fonctionnement (5/7)**

### **Dépenses de personnel**

- Cf. annexe 3
- Inscription d'un montant d'environ 2 820 000 € (+ 84 000 € par rapport au CA 2022, soit +3,07 %) permettant de maintenir les effectifs connus au 1<sup>er</sup> janvier 2023 tout en tenant compte du glissement vieillesse technicité et de disposer des crédits nécessaires notamment pour ajuster certains temps de travail, assumer en année pleine les 2 agents de l'agence France Services et les 2 agents des ST (EV et Voirie) recrutés en 2022, prévision d'une prime exceptionnelle et d'ajustements éventuels de RI.

## **I – 6 – Orientations en termes de dépenses de fonctionnement (6/7)**

### **Autres charges de gestion**

- Maintien des subventions aux associations à 55.300 € (hors OGEC Sainte-Marie)
- Une spécificité : la subvention au centre communal d'action sociale (CCAS)
  - 2.000 € de subvention
  - Reversement du 1/3 des recettes de concessions et des coupes de bois
  - Reversement des indemnités des conseillers municipaux de la minorité ayant refusé de percevoir ces montants (environ 1 500 €)

## I – 6 – Orientations en termes de dépenses de fonctionnement (7/7)

### Charges financières

- Les emprunts actuels représentent une charge d'intérêts d'environ 45 851 € pour l'exercice 2023.

### Charges exceptionnelles

- Prévission d'une dépense de 15 000 €.

### Dotations et provisions

- Maintien des inscriptions 2022 à hauteur de 21.860 € (cf. délibérations de décembre 2018 et novembre 2020).

## I – 7 – Orientations en termes de recettes d'investissement

- La commune devrait percevoir 70 000 € de la Poste, pourra compter sur 88 791 € du FDC de Laval Agglo, 26 500 € de RAR de DSIL pour les vestiaires, 600€ du C Rgal et 297 000€ pour la rénovation du complexe sportif.
- Le FCTVA perçu en 2023 dépendra du montant des investissements éligibles réalisés en 2022 et devrait se situer aux alentours de 106 593 €.
- La taxe d'aménagement est une recette dynamique du fait de la construction de nouvelles habitations. Il est prévu une recette d'environ 90 000 €.
- Les cessions budgétées : 1 547 000€ pourraient avoir lieu en cours d'exercice (Kumar 145 000€; Maisons Beausoleil 93 000€; La Chaumière 75 000€; NEXITY 440 000€; Mayenne Habitat 264 000€; Groupe Denis 530 000€)
- Pas d'emprunt prévu en 2023

## I – 8 – Orientations en termes de dépenses d'investissement (1/2)

### Charges d'emprunt

- Cf. annexe 4
- Les emprunts actuels représentent une charge de remboursement du capital d'environ 212 511€ pour l'exercice 2023.

### Immobilisation financière (« provision »)

1 016 435 € « réservés » pour le projet de l'école

### Pas de dépenses imprévues

## I – 8 – Orientations en termes de dépenses d'investissement (2/2)

### Programme d'investissement 2023

- Les demandes nouvelles d'investissement sont estimées à 2 486 777 € dont:
  - 445 471 € rénovation complexe sportif
  - 355 000 € pour l'école (AMO+Moe)
  - 285 000 € maison Notaire
  - 280 000 € Place des enfants de l'an 2000
  - 230 000 € cellule commerciale sources
  - Modernisation éclairage public pour 151 000 € (2022 et 2023) + 80 000€ TEM
  - 120 000 € parking école
  - 80 000 € travaux caveaux et voies au cimetière
  - démolition St Siméon pour 69 000 €
  - 52 000 € rafraichissement et climatisation CMS
  - 30 000 € gestion des accès bâtiments communaux

## **I – 9 – Inscriptions budgétaires 2023 par chapitre**

- Cf. annexe 8

## II – 1 – Les résultats estimés 2022

- **Fonctionnement :**
  - Travaux exécutés en 2022
  - Charges financières
  - Opérations de stocks
  
- **Investissement :**
  - Remboursement du capital des emprunts a été de 159 055,63 €.

<b>BUDGET LOTISSEMENT DE LA PERRINE</b>	<i>Section de fonctionnement</i>		<i>Section d'investissement</i>	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations de l'exercice	1 899 068,26 €	1 586 357,35 €	1 592 313,69 €	1 416 211,11 €
<b>Résultat de l'exercice 2022</b>	<b>312 710,91 €</b>		<b>176 102,58 €</b>	
Résultats 2021 reportés		<b>2 064 355,16 €</b>	<b>1 257 155,48 €</b>	
<b>Résultats de clôture</b>		<b>1 751 644,25 €</b>	<b>1 433 258,06 €</b>	

## II – 2 – Les orientations 2023 (1/2)

### Recettes de fonctionnement

- Vente des terrains pour une recette estimée à : 437.000 € vente à PROCIVIS)
- Autres ventes de terrains à des bailleurs sociaux sur les lots collectifs : 971 146 € à PODELIHA et 405 678 € à Mayenne Habitat
- Opération de stocks

### Dépenses de fonctionnement

- Poursuite des travaux de viabilisation
- Remboursement des intérêts des emprunts pour environ 13 200 € (cf. annexe 6)
- Opération de stocks

## II – 2 – Les orientations 2023 (2/2)

### Recettes d'investissement

- Opération d'ordre de stocks

### Dépenses d'investissement

- Remboursement du capital des emprunts pour environ 0 € (cf. annexe 6)
- Opération d'ordre de stocks

## III – 1 – Les résultats estimés 2022

- **Fonctionnement :**
  - Charges d'intérêts
  - Opérations de stocks
  
- **Investissement :**
  - Opérations de stocks

BUDGET LOTISSEMENT DU FOUGERAY	<i>Section de fonctionnement</i>		<i>Section d'investissement</i>	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations de l'exercice	398 015,66 €	398 015,66 €	380 090,46 €	301 789,88 €
<b>Résultat de l'exercice 2022</b>		<b>0,00 €</b>	<b>78 300,58 €</b>	
Résultats 2021 reportés		392,11 €		1 198 210,12 €
<b>Résultats de clôture</b>		<b>392,11 €</b>		<b>1 119 909,54 €</b>

## III – 2 – Les orientations 2022 (1/2)

### Recettes de fonctionnement

- Opérations de stocks
- Pas de recette attendue liée à la vente de terrains

### Dépenses de fonctionnement

- Acquisition des terrains H. DE QUATREBARBRES et G. FRÉARD
- Charges financières liées à l'emprunt in fine (cf. annexe 6)
- Exécution du marché de maîtrise d'œuvre
- Opérations de stocks

## III – 3 – Les orientations 2022 (2/2)

### Recettes d'investissement

- Opérations de stocks

### Dépenses d'investissement

- Opérations de stocks

## IV – 1 – Les résultats estimés 2022

- **Fonctionnement :**
  - Achats de prestations de services
  - Opérations de stocks
- **Investissement :**
  - Opérations de stocks

BUDGET LOTISSEMENT DES RUISSEAUX	Section de fonctionnement		Section d'investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations de l'exercice	37 707,55 €	37 707,55 €	37 707,55 €	737,50 €
<b>Résultat de l'exercice 2022</b>		<b>0,00 €</b>	<b>36 970,05 €</b>	
Résultats 2021 reportés	néant		<b>737,50 €</b>	
<b>Résultats de clôture</b>		<b>0,00 €</b>	<b>37 707,55 €</b>	

## IV – 2 – Les orientations 2023

- Lié à un projet d'aménagement de 3 parcelles dans le secteur de la Hamardière.
- Dépenses : achat du terrain depuis le budget principal (prix de cession à 5 € du m<sup>2</sup> depuis le budget principal selon avis de la commission Finances – Développement économique du 26/11/2020), coût des études et des travaux de viabilisation.
- Recettes : vente des surfaces cessibles (prix 110€ HT). 133 210 € de recettes attendues en 2023

## V – 1 – Les résultats estimés 2022

- **Fonctionnement** : le résultat est déficitaire compte-tenu de la structure du budget où l'amortissement du bien et le remboursement du capital de l'emprunt sont plus coûteux que la seule recette liée à la production électrique. Le résultat de clôture est déficitaire.
- **Investissement** : la section supporte un emprunt s'achevant en 2025. L'équilibre de la section n'est possible qu'en cas d'absence de nouveaux investissements.

BUDGET PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ	Section d'exploitation		Section d'investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations de l'exercice	3 995,91 €	2 239,67 €	4 133,78 €	3 520,85 €
<b>Résultat de l'exercice 2022</b>	<b>1 756,24 €</b>		<b>612,93 €</b>	
Résultats 2021 reportés	1 609,44 €			2 435,42 €
<b>Résultats de clôture</b>	<b>3 365,68 €</b>			<b>1 822,49 €</b>

## V – 2 – Les orientations 2023

### Fonctionnement

- Recettes : la production d'électricité stable
- Dépenses : redevance ENEDIS, charges financières de l'emprunt
- Opérations d'ordre : amortissements des biens et des subventions

### Investissement

- Recettes : aucune recette réelle
- Dépenses : remboursement du capital de l'emprunt existant, prévision budgétaire d'éventuels matériels (aucun investissement envisagé en la matière)
- Opérations d'ordre : amortissements des biens et des subventions

<i>Projet budget 2023</i>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Fonctionnement	5 000 €	5 000 €
Investissement	5 500 €	5 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>10 500 €</b>	<b>10 500 €</b>